Vol. XXXII — Saint-Boniface, Manitoba, 25 Mars 1903. — No. 19

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1,00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées :

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LE REGNE DE LA FRAUDE !

Triste drame que celui qui se déroule en ce moment dans Ontario!

Un ministre de la Couronne essayant d'obtenir l'appui d'un député, moyennant considération—$4000—voilà ce qui vient de se passer dans cette province.

C'est lamentable! La scène devait être saisissante de M. Gamey formulant ses accusations contre l'hon. M. Stratton, le ministre inculpé, et faisant le récit des ténébreuses négociations par lesquelles on a voulu acheter son indépendance.

Que va-t-il sortir de l'enquête instituée pour fouiller toute cette affaire?

Le scandale dévoilé par M. Gamey révèle un état de choses propre à faire le désespoir de ceux qui désirent l'application sincère et honnête des principes du parlementarisme.

Il y a trente ans, même dans notre pays qui est devenu assez apathique à ce sujet depuis, un gouvernement qui se serait trouvé dans la position où ont placé celui d'Ontario les récentes accusations aurait mis ses lettres de démission entre les mains du gouverneur. Mais cette tenue n'est plus de mise apparemment. Le gouvernement d'Ontario tient à se maintenir par la fraude et par la violence.

Ajoutons que les accusations de M. Gamey ne sont pas les seules. D'autres députés conservateurs — deux entreautres MM. Sutherland et Rhéaume— ont été abordés par les émissaires du gouvernement. On leur a offert la position d'Orateur de la chambre à la condition qu'ils appuieraient M. Ross et son ministère. Ces députés ont rejeté avec indignation ces propositions. Tout cela est devenu public et néanmoins, M. Ross tient bon.

Il faut dire que tous les libéraux n'approuvent point cette conduite. Beaucoup d'hommes honorables dans leur rang s'accordent avec les conservateurs pour censurer ces manœuvres et pour reconnaître que dans les circonstances il vaudrait mieux remettre à d'autres les rênes du pouvoir.

Nos Affaires Municipales

SEANCE DU 9 MAI.

Présents : Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil et Messieurs les Conseilles Gauvin Pelletier, Cinq Mars, Collin, Jean, Cusson, Couture Pierre, Couture Gédeon.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lecture des communiqués suivants :

Julien Gramme demandant remise de ses taxes de l'année dernière, sa maison ayant été incendiée.

Munson-Allan solliciteurs de la Winnipeg Electric Street Railway informant le Conseil que la Compagnie est maintenant prête à passer un contrat avec la Ville pour l'éclairage des rues et transmettant un projet de règlement avec prière au Conseil de faire l'étude aussitot que possible.

W. Phillips surintendant de la Winnipeg Electric Street Railway accusant réception de la lettre du Secrétaire Trésorier au sujet des tramways électriques et disant que la question sera discutée en même temps que celle de l'éclairage.

Sa Grandeur Monseigneur Langevin félicitant le Conseil du zèle déployé pour procurer à la Ville un système d'aqueduc et un système d'éclairage et priant le Conseil de faire des démarches officielles auprès du C. N. R pour obtenir un changement dans la direction de son chemin de manière à le faire traverser la rivière La Seine non loin de la Station, et aussi de renouveler la demande déjà faite au Pacifique Canadien de construire une gare convenable à St Boniface.

Les comptes suivants sont présentés, et acceptés Rôle de de paie No 4 $25.90 ; R. C. McPhillips $20.00; Jean frères $1.75; Ford Stationery Co. $3.65 ; Lig Gagné $123.00 ; Arthur Bertrand $13 50: Joyal et Vulliez 80c.

Le Cons. Gauvin présente le troisième rappart du Comité des finances en ces termes ;

"Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné le rapport des auditeurs pour l'année 1902; et il recommande qu'il soit adopté avec instruction spéciale au trésorier de faire les démarches nécessaires pour faire entrer les arrérages de taxes encore dues sur certains terrains faisant maintenant partie de la Municipalité de Kildonan ; et qu'il soit imprimé 400 copies de ce rapport pour distribution suivant la loi."

Ce rapport est adopté.

Proposé par le cons. Gauvin secondé par le cons. Collin que la demande de M. Gramme soit accordée et que ses taxes de l'an dernier $4.84, No. 46 du rôle lui soient remises. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier secondé par le cons. Jean qu'une somme de $2113.60 soit payée à W. F. Lee à compte des travaux de l'égoût de la rue LaVerandrye, suivant estimation de l'Ingénieur. Agréé.

Proposé par le cons. Cinq Mars secondé par le cons. Cusson que les autorité postales soient priées de construire un bureau de poste convenable à Saint-Boniface et aussi de donner de meilleures facilités postale que celles qui existent aujourd'hui. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin secondé par le cons. Collin que la Cour de Révision pour réviser le rôle d'évaluation soit fixée à lundi le 11 mai prochain à 7.30 p. m à l'hôtel de Ville et que cette cour soit composée d'une majorité des membres du conseil alors présents. Agréé.

La lettre de Mgr Langevin est référée au comité des Travaux Publics.

Un compte de l'Union des Municipalités $10.00 est référé au comité des finances.

Les lettres de Munson & Allan et W. Phillips sont laissées devant le fauteuil et sur motion du cons. Pelletier, secondé par le cons. P. Couture.

Et la séance est levée.

A SAINT-NORBERT.

Les RR. PP. Trappistes nous prient d'offrir leurs remerciements aux personnes qui ont bien voulu donner une offrande au monastère de N. D. des Prairies à l'occasion de la bénédiction de la cloche dont il vient de faire l'acquisition. Les souscriptions se montent à $142.

Voici la liste des parrains et marraines de la nouvelle cloche, telle que nous la tenons du monastère :

L'Honorable M. Bernier, Sénateur; L'Honorable M. LaRivière, Député; L'Honorable juge Dubuc; Monsieur Turenne, Maire de Saint-Boniface, M. Jos. Bernier, député; M. le Docteur et Madame Gendreau; M. Dufort préfet, et Madame Dufort; M. et Mde Gosselin; M. et Mde. Chaput; M. Marchand; M. et Mde. Hamelin; M. Antoine Vermet; M. Charette père; M. et Mde J Lecompte; M. et Mde. Bleau; M. et Mde. Jean; M. Eugène Pelland M. Senécal; M. et Mde. Edmond Champagne; M. Bernard; M. et Mde Henri de Moissac ; M. et Mde. Urgèle Ritchot; M. et Mde Filion; M. et Mde. Charles Bohémier; M. Pierre Campeau; M. et Mde. Vauriot ; M. et Mde Oscar Pirson; M. et Mde. Vincent Cloutier; M. et Mde. Roy; M. et Mde. Laporte; M. et Mde Benjamin Bohémier; M. et Mde Henri Gousseau; M. et Mde. Michel Leclair; M. et Mde. François Morand ; M. Joseph Campeau; M. et Mde. Campeau; M. John Kenny; M. Louis Gofford; M. et Mde. Perron; M. et Mde. Fortin; M. et Mde. Monchamp; Monsieur Landry; M. et Mde. Cormier ; M. et Mde Sabourin.

DECES

Dimanche dernier, après vêpres, avaient lieu les funérailles de Henri-Joseph, fils de M. et Mde Isaie Lavoie de cette ville ; l'enfant est décédé vendredi à l'âge de cinq ans.

Un nombre considérable d'amis ont accompagné le cercueil au cimetière.

Nous prions M. et Mde Lavoie d'agréer nos sympathies.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Aimé Benard, a acheté l'hotel de M. McCrea à Letellier.

—M. N. Despatis s'est fait poser un téléphone à sa résidence, le numéro du téléphone est de 2080.

—M. D. Brisson, de Whitemouth, était en cette ville hier en voyage d'affaire.

—Madame J. Hogue, de Saint-Charles, doit partir demain pour Qu'Appelle, où elle va visiter sa fille, Madame Welsh.

—Le Canadian Northern fera des excursions pour les vacances de Pâques, à prix réduit. Billets bon du 9 au 14 avril.

MM. Coutu viennent d'ouvrir un établissement de pompes funèbres à Saint-Boniface. Leur local est voisin de celui du MANITOBA. Sans désirer outre mesure les décès et les enterrements, nous souhaitons succès au nouvel établissement. Voir son annonce.

—M. Albert Préfontaine, de Saint-Pierre Jolys, est arrivé jeudi dernier du Montana avec 450 chevaux de travail, de selle et de voiture, que M. Préfontaine vendra à prix très abordables. Chevaux à acheter à partir de $25.00 en montant. S'adresser à M. Préfontaine à Saint-Pierre Jolys ou à M. Joseph Préfontaine à Saint-Eustache.

Le Manitoba.

Mercredi, 25 Mars 1903

Appel aux Conservateurs de la Division Electorale de Saint-Boniface

Tous les amis du parti conservateur sont cordialement invités à une grande assemblée politique à Saint-Boniface, vendredi, le 3 avril, à 7½ p.m., dans les salles du BAZAR. Le but de cette assemblée est de procéder à l'élection des officiers de l'association conservatrice du comté de Saint-Boniface et de faire le choix d'un candidat pour les prochaines élections locales.

Bienvenue à tous!

J. A. SENÉCAL,
Président de l'Association Conservatrice du comté de Saint-Boniface.

A OTTAWA

(De notre Correspondant Spécial)

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône a été très court; on en a disposé en quelques phrases. De même au sénat.

Le grand intérêt se concentrait plutôt sur les explications qu'on anticipait touchant les changements ministériels opérés au retour d'Europe de Sir Wilfrid Laurier. Ces explications avaient été promises pour le moment qui suivrait l'adoption de l'adresse. Elles sont en effet venues immédiatement après cette adoption.

Pour les entendre, la chambre et les galeries se sont remplies jusqu'à suffocation. Le beau sexe aussi bien que l'autre, les curieux, les oisifs, les amateurs de sensation aussi bien que les hommes politiques de toutes nuances, y avaient pris rendez-vous. Lady Minto et les dames de sa maison occupaient des sièges dans la galerie du président de la chambre. A côté de celui-ci, sur le parquet, on remarquait Sir Adolphe Caron, que la poudre parlementaire attire toujours.

Il y a eu probablement quelques déceptions Connaissant le caractère impétueux de M. Tarte, plusieurs devaient croire à des explosions ou tout au moins à des révélations importantes. Il n'en a rien été. Tout ce qui s'est dit en cette circonstance était déjà connu du public. C'est même un point à propos duquel M. Tarte a manifesté son étonnement.

D'après l'ancien ministre des Travaux Publics, la correspondance échangée entre le premier ministre et lui n'aurait pas dû être publiée avant sa production officielle devant les chambres. C'est ainsi que se passaient les choses autrefois. Mais avec le temps et les hommes, il s'opère des changements qui peuvent heurter certaines traditions, mais qui ne sont pas toujours à blâmer. Nous ne voyons pas en effet quel mal a pu résulter de la publication immédiate de cette correspondance. Et nous concevons fort bien que Sir Wilfrid Laurier ait pu croire nécessaire de se hâter de mettre le public dans ses confidences. L'agitation et les rumeurs les plus contradictoires allaient leur train, faisant boule de neige. Le premier ministre a voulu sans doute y mettre un frein en faisant connaître de suite la nature de son attitude. Le public n'aurait pas raison de s'en plaindre.

Toutefois, il y a une circonstance dont M. Tarte a pu avec raison se trouver froissé.

Le premier ministre a fait remettre sa réponse à la lettre de démission de l'ancien ministre des Travaux publics à la résidence de celui-ci, alors qu'il était absent à Toronto. M. Laurier connaissait cette absence, et néanmoins il livrait à la publicité une lettre d'une suprême importance destinée à M. Tarte, avant même que celui-ci n'eut eu la possibilité d'en prendre lui-même connaissance. C'est par la presse, que M. Tarte, comme le commun des mortels, et même après ceux-ci, a été mis au courant d'une communication qui lui appartenait en premier lieu. On ne peut s'empêcher de reconnaître ici qu'il eut été convenable d'attendre, avant de publier cette lettre, que M. Tarte en eut pris connaissance.

Nous répétons donc que les explications de part et d'autre n'ont rien appris de nouveau au public. La publication anticipée de la correspondance échangée à cette occasion entre le premier ministre et M. Tarte, la discussion qui s'en est suivie dans la presse et dans les cercles politiques, les articles même de M. Tarte dans son journal la *Patrie* tout cela avait mis les choses au point où on les trouve aujourd'hui. Il n'importe, toutefois. La séance n'a pas manqué d'intérêt.

D'après les vieux usages parlementaires, il n'y a que trois personnages qui, dans cette circonstance, auraient dû prendre la parole: le premier ministre d'abord, pour donner des explications et dire à la chambre si les changements ministériels impliquaient, ou non, une orientation nouvelle de la politique du gouvernement; le ministre démissionnaire ensuite, pour confirmer ou rectifier les déclarations du premier ministre; et enfin, le chef de l'opposition, pour faire connaître les vues de son parti sur la portée de ces changements ministériels.

En cette circonstance, l'on ne s'en est pas tenu à ces usages. Le débat s'est élargi et plusieurs députés y ont pris part. Nul rappel à l'ordre ne s'est produit.

De sorte que, qui l'a voulu, a pu vider son carquois. Et certaines flèches n'ont pas manqué leur effet. Ainsi, quand le chef de l'opposition a demandé au gouvernement comment il pouvait concilier la sortie obligée de M. Tarte du cabinet à cause de sa politique protectionniste, avec la rentrée, dans le même cabinet comme successeur à l'ex-ministre, de M. Préfontaine qui, dans sa ré-élection à Maisonneuve s'est également déclaré protectionniste le premier ministre ni aucun de ses collègues n'ont répondu; quand M. Tarte a voulu savoir du gouvernement pourquoi on le renvoyait lui, sous prétexte qu'il avait préconisé en l'absence du premier ministre, une politique sur laquelle le cabinet n'avait pas encore mûrement délibéré, et pourquoi d'une autre part l'on gardait M. Sifton et M. Blair qui eux aussi, en différentes occasions avaient également en l'absence du premier ministre, fait des déclarations engageant le cabinet l'un touchant une accentuation de la politique ministérielle vers le libre-échange, l'autre touchant la construction d'une ligne de chemin de fer transcontinental, deux choses sur lesquelles le gouvernement n'avait pas non plus délibéré— quand M. Tarte a voulu savoir le motif de ces évidentes contradictions, il n'a pas obtenu de réponse à cette légitime interrogation; quand l'exministre a lancé la grave accusation qu'au sein du cabinet même, il s'était formé longtemps avant les événements qui ont précipité la perte de son porte-feuille, un complot pour l'obliger à déguerpir, le silence, équivalent presque à un assentiment, a plané sur les banquettes du trésor.

M. Tarte a maintenu qu'en parlant comme il l'a fait en plusieurs circonstances, il croyait sincèrement exprimer les vues du cabinet en matières fiscales. "J'avais auparavant prononcé des discours protectionnistes en présence de plusieurs de mes collègues, et particulièrement en présence du premier ministre; jamais, a-t-il ajouté, je n'ai reçu de leur part la moindre observation. Bien plus, le discours du ministre des finances en 1901, est une justification de mon attitude."

Sur ce dernier point le gouvernement a prétendu que M. Tarte avait mal interprété les paroles du ministre des finances.

En somme, le débat a été vif mais digne, à l'honneur des Communes.

Seulement, il nous paraît que nous ne connaissons pas encore le dessous des cartes ni la vraie raison de la sortie de M. Tarte du cabinet; ou de son expulsion, pour employer le langage des libéraux.

VOILA!

Le salarié de *l'Echo* accuse le député de Saint-Boniface d'être un partisan politique. Monsieur Bernier n'a pas besoin de M. d'Hellencourt pour diriger sa conscience. Le rédacteur de *l'Echo* est il par hasard un indépendant?

Approuver toutes les sales besognes, flatter nos persécuteurs pour obtenir un peu de pain, se faire le vil adulateur de nos ennemis religieux et nationaux, cela s'appelle-t-il indépendance ou même honneur? Nous ne le croyons pas. Cela s'appelle esclavage et lâcheté. Lâche valet, tel est ici le rôle de H. d'Hellencourt.

RAPPORT DES FETES EPISCOPALES

Le 19 mars est chaque année, un grand jour de fête pour Saint-Boniface. Il nous fait plaisir de voir arriver dans notre ville nos bons et dévoués missionnaires. Nous sentons qu'ils sont tous joyeux de venir saluer leur Père commun, rencontrer les confrères, assister aux diverses séances, en un mot, se reposer un peu de leurs longs travaux et de leur pénible isolement: "quam bonum et jucundum habitare fratres in unum."

Aussi dès le commencement de la semaine la maison archiépiscopale a commencé à se remplir et elle débordait le 18 au soir.

***

Mardi le 17, à 1½ h. p. m., Mgr l'Archevêque recevait au presbytère de Ste Marie, de Winnipeg, les enfants de l'Orphelinat St-Joseph Il y a eu présentation d'adresse, chant et musique Mgr l'Archevêque a fait une touchante allocution aux petits orphelins et les a bénis.

A trois heures, la même journée c'était réception à l'école des Saint-Anges.

Mercredi c'était au tour de l'Hospice Taché, de Saint-Boniface, de présenter des vœux de fête à Sa Grandeur. Les révérendes Sœurs Grises savent toujours bien faire les choses. Elles ont fait exécuter un joli programme aux petits orphelins dont elles ont la charge.

AU COLLEGE

Le Collège de Saint-Boniface a donné cette année une séance d'un genre nouveau: une séance scientifique.

PROGRAMME

OUVERTURE—(Valse—"Toréador") *Liné*
Orchestre

ADRESSES A MONSEIGNEUR
en français, Norbert Bellavance
en anglais, Joseph Arsenault

PROLOGUE Alexandre Beaupré

I—LE FEU

LA GENESE DE L'IDEE DU FEU
Jacques Mondor

"LITTLE BLACK ME"
Thurland Chattaway
Chanson Maurice Gelly

II—LES ANIMAUX

LES PETITS ET LES HUMBLES
Albert Laurendeau

LES GRANDS ET L'HOMME
Norbert Bellavance

SERENADE *Schubert*
Duo de violon et de piano Jean Tremblay
XXX

III—L'ACOUSTIQUE

LE SON RENDU VISIBLE P. Beaubien

MON DRAPEAU (CARILLON)
Chanson Henri Mauceau

IV—LA TELEGRAPHIE SANS FIL

EXPLICATION AVEC EXPERIENCES
Joseph Arsenault

EPILOGUE Joseph O. Plante

LES ECOLES DU BON DIEU—
ET DE MONSEIGNEUR *Pescard*
Chœur

MARCHE—Boccace— *Suppe*
Orchestre

GOD SAVE THE KING

M. A. Bétourney a bien voulu offrir le concours de son orchestre.

Le piano a été gracieusement prêté par la maison Forrester et Hatcher.

Nos jeunes amis ont réussi cette soirée au-delà de toute expression. Nous en félicitons professeurs et élèves. La science nous est apparue au Collège sous ses couleurs les plus séduisantes. Mais l'incident capital de toute cette démonstration, ce fut le déploiement du

DRAPEAU DE CARILLON,

ce noble étendard que beaucoup désireraient adopter comme drapeau national des Canadiens-français. C'est une bannière à champ d'azur orné de fleurs de lis, portant la croix blanche des archers de Charles VII et de Jeanne d'Arc, avec, au centre, l'image du Sacré Cœur entourée de feuilles d'érable. Ce pavillon est très doux à l'œil; il est réellement beau. Un enfant de treize ou quatorze ans, très charmant, est monté sur le théâtre avec la bannière en main, et d'une voix nette, mélodieuse, a chanté des vers de circonstances. On a acclamé longuement le drapeau et la pièce de chant avec lequel on l'a présenté à l'auditoire.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier ici ce morceau, dû à la plume exercée d'un Révérend Père Jésuite du Collège. On ne saurait mieux penser et mieux dire:

MON DRAPEAU

Pour mon drapeau, pure et brillante page
Portant, écrits en ses plis radieux,
Au Canadien qui vit sur toute plage,
Le souvenir, la gloire des aïeux,
Je veux celui qu'au jour de la victoire
Le grand Montcalm planta sur le rempart,
Que Crémazie au temple de l'histoire
Auréola de son merveilleux art.
Pour mon drapeau, gage assuré de gloire,
O Carillon, je veux ton étendard!

Sur mon drapeau, je veux un autre emblème,
Au milieu de l'azur et des lis d'or,
Sur mon drapeau je veux un diadème
Qui surajoute à ces gloires encor.
Dans nos forêts, où, devant le courage
Du preux colon, le sentier s'est ouvert
Règne l'érable en son royal ombrage,
Arbre fécond, dont le sol est couvert,
Sur mon drapeau je veux ta noble image,
O Canada, je veux ton rameau vert!

Sur mon drapeau, comme dernier symbole,
Plus beau qu'un lis, plus brillant que l'or pur,
Sur mon drapeau je veux une auréole
S'irradiant en rubis dans l'azur.
Du Golgotha Jésus brise la pierre,
Dompte le monde et son rire moqueur,
Et conquérant le palais, la chaumière,
Roi légitime, il s'avance en vainqueur.
Sur mon drapeau qui marche à la lumière,
O Christ, O Roi, je veux ton Divin Cœur!

Disons ici que le patriotique et si louable projet de faire adopter le drapeau de Carillon orné de l'image du Sacré Cœur comme l'étendard national du peuple canadien-français possède au Collège des promoteurs habiles et très distingués. Mgr l'Archevêque, dans son éloquent discours aux élèves, a donné sa haute approbation à l'idée. Sa Grandeur a aussi complimenté les élèves et leurs professeurs sur le succès de toute la soirée. Notre Collège fait toujours honneur à son titre de première institution catholique de l'ouest canadien.

Nous publions ici la poésie qu'un chœur puissant et bien entraîné nous a chanté dans une admirable musique. Cette poésie a été composée par un Père du Collège.

LES ECOLES DU BON DIEU
...ET DE MONSEIGNEUR

Des bourgs et des vallons que domine Solyme
Les enfants accouraient vers Jésus, dans ses bras:
Il les bénissait tous, souriant et sublime,
Car jamais l'Homme-Dieu ne fit de parias!

Le Roi de l'univers, juge et vengeur du crime,
Tient aussi dans sa main le cœur des potentats.
Le droit meurt-il jamais? A l'enfant qu'on opprime
Toujours Dieu donne un Père, un Chef et des soldats.

A la voix de Jésus, ô mer de Galilée,
Tu bridas de tes flots la fureur affolée,
Et, docile, tremblante, à ses pieds tu rampas.

Autour de nous encor rugit l'onde écumante,
Mais la voix du Nocher domptera la tourmente...
Écoles du bon Dieu, vous ne périrez pas!

A LA CATHEDRALE

Jeudi la messe commença à 10 hrs. Mgr l'Archevêque officiait ayant comme prêtre assistant le très R. M. Dugas V. G,

(Suite à la 3ième page)

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, d'un acte étendant la limite du temps prescrit pour le commencement et l'achèvement de l'entreprise de la Hudson's Bay and Pacific Railway Company.

The Hudson's Bay and Pacific Railway Company.
Par O. E. CULBERT,
Avocat de la Compagnie.

Ottawa, 12 février, 1903 17—25

AVIS

LA COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal, donne avis qu'elle s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour être autorisée à se procurer un capital-actions et à changer son nom en celui de compagnie d'Assurance Montréal contre le feu.

E. LEF. de BELLEFEUILLE,
Procureur de la dite Compagnie.

Montréal, 20 janvier 1903.

Rapport des Fetes episcopales

(Suite de la 2me page)

comme discre d'honneur le Rév. P. Hudon, Recteur du Collège, comme sous-diacre d'honneur le Rev. P. Gendreau du Portage du Rat; le diacre d'office était le Rév. P. Dorais et le sous-diacre, M. Lavigne, de Neche. L'église était remplie. Au chœur on remarquait un nombreux clergé: MM. P. Giroux, Cherrier, Fillion Dufresne, Messier, Gendron, Sauvé, Campeau, Jubinville, Lemieux, A. Giroux, Vernay, Rousseau, Lalonde, Woodcutter, Duffy, Trudel, Bouillon, Béliveau, Heynan, Rocan, Gandos, Bastien, Poirier, Thériault, Mirault, les Revds Pères Oblats Dandurand, Cahill, Poitras, Suffa, Kulawy, Magnan, O'Dwyer, les Rev. Pères Jésuites Lecomte, Blain, Lebel, les Rev. Pères Chanoines Régulier de l'Immaculée Conception, Marie Antoine, Etienne, Jean-Baptiste, les Rev. Pères Trappistes Louis, Etienne, le P. Van Heertum, Prémontré; le P. Boutin Enf. de Marie Im., le P. Filas Sup. des Basiliens d'Edmonton, le Père Liatart Redemptoriste qui donna le sermon de circonstance. L'éloquent prédicateur exposa d'une manière claire et intéressante les devoirs de l'Evêque comme Docteur, Prince et Pontife et les obligations des Fidèles correspondant à ces devoirs.

Le programme musical qui suit a été parfaitement réussi.

PROGRAMME

Entrée—Orgue — *Lemmens*
Justus ut Palma — *Lambillotte*
E. Levêque, P. Salé.
Kyrie — *P. E. Zelas*
Gloria — *Léo. Delibes*
Credo—Second ton harmonisé — *Perreault*
Offertoire—*Larghetto Œuvre Pasthome* — *Ch. Gounod*
Solo pour Violon—A. Beaudry
Sanctus — *Comire, S. J.*
Agnus — *Comire, S. J.*
Communion—*Sancta Maria* — *P. Donelli*
Solo pour violon—P. Bleau
Sortie—Orgue — *Edwart Batiste*
Directeur—P. Salé.
Organiste-accompagnateur—A. Bétournay.

Saint-Boniface a certainement des ressources nombreuses; tenons nos forces toujours unies et nous aurons le succès en tout.

Le "Justus de Lambillotte" toujours agréable à entendre, a été rendu avec beaucoup d'exactitude par MM. Salé et E. Levêque. Puis nos enfants ont commencé, continué et terminé tout le chant de la messe. "L'Introit" en plain-chant leur parut aussi facile que les joyeux "Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus" de leur jolie messe en musique et leur grave "Credo" du second ton.

Les enfants de l'Ecole Industrielle ont habilement fortifié les différentes parties du chœur par leurs instruments à piston.

Nos artistes violonnistes nous ont fait regretter de ne pas les entendre assez souvent. Après la messe on chanta le "Te Deum et l'Oremus Pro Pontifice nostro Adelardo.

***

Le couvent de Saint-Boniface a présenté ses bons souhaits à Monseigneur, le même soir. Beaucoup de prêtres et de religieux entouraient Sa Grandeur. L'auditoire était choisi, et, ainsi que Mgr l'Archevêque l'a fait remarquer, a su montrer une grande justesse d'appréciation durant toute la séance. Les élèves du couvent de Saint-Boniface nous ont donné une soirée instructive et attrayante. Ces demoiselles ont fait preuve d'une grande distinction de manières et d'un savoir-faire considérable. Les révérendes Sœurs de Jésus-Marie, qui dirigent l'établissement voudront bien accepter aussi nos félicitations pour cette séance, une des meilleures que nous ayons entendu ici.

La musique, vocale et instrumentale, a révélé au public des talents qu'une culture soignée ne saurait manquer de développer encore.

Le principal morceau de la soirée a été le drame intitulé: "Le prix d'un verre d'eau." La scène se passe sous l'ère des grandes persécutions romaines. C'est la touchante histoire d'une esclave chrétienne qui, agissant discrètement sur l'âme d'une fière patricienne, sa maitresse, réussit à la convertir. Sous l'influence de l'humble servante, la grande dame romaine, qui s'appelle Fausta, traverse un jour la foule et va porter un verre d'eau à un chrétien qu'on menait au supplice. Le martyr est touché de cette bienveillance de la part d'une païenne et lui il prédit la récompense éclatante de son acte de charité. En effet, à son retour chez elle, Fausta voit miraculeusement ressusciter sa sœur, décédée le matin, et obtient plus tard pour elle-même et sa famille la grâce de la conversion à l'Eglise.

Les demoiselles qui avaient en main l'exécution de ce drame ont su se bien pénétrer de leurs rôles. Un intérêt très intense n'a cessé de régner dans l'auditoire.

PROGRAMME

Duo — Il Corricolo — D. de Grau
A. Turcotte, A. Mondor, A. Roy, A. Désourdie, C. Laflèche, M. Bétournay.
Chœur: Sous l'Aile blanche des Voiles — Chaminade
Solistes: F. McKinney, A. B. et E. Marion, M. Beaudry, A. et Augustine Laurendeau, E. Couture, M Bétournay, E. Baulieu, J. Lamontagne, A. Senez, M. A. Collin, A. Leclerc, A. Mondor, M. L. St Onge, I. Pelletier, A. Lemieux.
Duo — Oberon — Leyback
M. Bellemare, L. Gosselin, M. A. Schafer, M. T. Collin, M. J. Berubé, L. McKenzie.

DRAME

Le prix d'un verre d'eau froide
Personnages;

Adrienne	E. Marion
Fausta	A. Désourdis
Faustine	A. Mondor
Euphrasie	E. Charlet

Chœur de vierges chrétiennes: B. Dussault, J. McDermot, M. Beaudry, L. Paradis, A. Turcotte, J. Chartier, A. Genthon, A. St. Onge, R. Senez.
Solo de piano — Hunting Song, — Schumann
M. Bellemare, L. Gosselin,
Solo — Abide With Me — Liddle
F. McKinney.
Duo: Chant des Moissonneurs — L. d'Ourville
M. T. et M. A. Collin, M. J. Bérubé, A. et Aug. Laurendeau, L. Gosselin
Comedietta: A Slight Mistake

Philosopher:	L. Gosselin
Lady Prince Proudly	L. McKenzie
Lady Prince Proudly's maid	M.J. Berube
Old maid	R. A. Fortier
The philosopher's cousin	A. Roy

OPERETTE

L'Esprit et le Cœur — L. Bordèse
Personnages:

Mme Bernard,	A. Marion
Jenny, sa fille	E. Charlet
Mathilde amie de pension	L. Gosselin
Mariette, voisine de Mme Bernard	E. Dunthorn

Andante Scherzettino — Chaminade
M. Bellemare, L. Gosselin.
Adresse par Augustine Laurendeau
Finale — Chant de Fête — Massenet
Solistes: E. Charlet, E. Couture, M. Bétournay, E. Beaulieu, J. Lamontagne, A. Senez, A. Leclerc, A. Mondor, M. A. Collin, Ida Pelletier, A. Lemieux, M. L. St Onge
A. M. D. G.

Mgr l'Archevêque a eu les plus délicates paroles à l'égard de l'institution, des RR. Sœurs, de leurs élèves et des parents. Sa Grandeur demanda aux demoiselles du couvent de se bien rappeler toujours les avantages qu'elles ont de recevoir une si haute et si chrétienne éducation; de toujours aimer beaucoup la belle langue française—notre langue—et de se montrer dignes en tout des sollicitudes dont leur jeunesse est entourée.

***

L'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg, dirigé par les RR. SS. de Jésus-Marie, a aussi donné une excellente séance.

L'auditoire était fort distingué.

Nous donnons plus loin le programme de cette soirée; on pourra constater que ce fut intéressant. La partie musicale a été belle au possible: c'est de tradition à l'Académie.

Mentionnons aussi la charmante scène lyrique où de nombreuses fleurs se disputèrent l'honneur d'être présentées à Mgr l'Archevêque. Cette bataille de fleurs a été vive et animée; à un moment, les corolles se dressèrent si haut les unes contre les autres qu'il fallut recourir à l'arbitrage. La gracieuse déesse des Fleurs, conviée en toute hâte sur la scène, fit son entrée environnée de jolis et gais papillons; une fois mise au courant de tout, Flore décida avec sagesse et bienveillance que le lys, la violette et la rose, emblèmes de la grandeur, de l'humilité et de la bonté étaient les plus dignes de faire un bouquet pour Monseigneur.

Un autre morceau, savant et sérieux celui-là, fut le débat de la Science contre la Réligion.

Ce drame—dont l'auteur est, dit-on, une religieuse de l'Académie—fait la réfutation éloquente et complète des accusations d'obscurantisme portées à tous propos contre l'Eglise; ce travail démontre de lumineuse façon que la civilisation et le savoir humain ont contracté depuis longtemps une formidable dette vis-à-vis la Religion. Les allusions, voilées mais visibles quand même, faites à la situation des catholiques du Manitoba, ont porté juste et frappé ferme. Les demoiselles qui avaient charge de ce travail ont su lui donner beaucoup de relief.

Mgr l'Archevêque a exprimé sa haute appréciation de ce dialogue et des autres numéros du programme. Sa Grandeur a fait une éloge bien mérité des RR. SS de Jesus-Marie et de leurs élèves. La fête se termina par l'octroi d'un grand congé pour le lundi suivant. Voici le programme de cette soirée.

PROGRAMME

Orchestra—Melody — Fauconier
Violins—Misses R. Simpson, M. Carrol, B. Newton, M. J. Dubuc,
Mandolins—Misses E. Prud'homme, B. Bertrand, Mary Tait, A. Mackay, L. Germain, G. Fawcet, G. Colloton, K. Fahey, M. Commy
Chorus—"Sing Unto the Lord"
Pupils of the Senior Departement
Soloists—Misses K. McKee, A. Healy.
Accompanists—Misses E. Coyle, J. Grant.

Petite Scène Lyrique
Au Royaume des Fleurs

Flore—E. Prud'homme
Rose—M. J. Dubuc
Lys—Y. Cauchon
Tulipe—F. Prud homme
Violettes—{ M. A. Burke, E. Flanagan
Marguerites—{ F. O'Sullivan, M. Dumouchel
Pivoine—C. Cauchon
Bluet—E. Pacaud
Autres Fleurs—M. L. Prince, C. Jeffery, A. Nantais, F. Brooks, J. McArthur, G. Young, A Benoit
Papillons—L. McPhillips, C. Driscoll, L. Genest, L. and H Young, G. Burke, S. Bucher, E. Gallagher, G. Sullivan, R. Swanson, L. McArthur, M. Lindsay, R. Colloton, W. Young.
Rayon d'or—M. Bawlf, Zéphyre—R. Bawlf
Accompanist—E. Bertrand
Piano Solo 'The Erlking' Schubert, Listz
Misses E. Coyle, J. Grant, C. O'Sullivan
Pantomime—"The Last Rose of Summer"
Pupils of the Intermediate Department
Soloist—Miss M. Commy
Accompanist—Miss E Coyle
Duet — "Dragon Fighters" — Hoffman
Misses E. Coyle, C. O'Sullivan, J. Grant B. Baker, A. Dubuc, M. Bernhart, M. Tait, J. Young, K. McKee, A. Fawcett, E. Prud'homme, E. Bertrand
Drill—"Our Own Dear Flag"
Pupils of the Junior Department
Accompanists—Misses J. McArthur, E. Champion
Violin Solo—"Malaguena"
Miss R. Simpson
Accompanist—Miss A. Dubuc
Drama—"Science and Religion"
Guardian Genius—M. Carroll
Religion—E. Coyle — Science—Mary Tait
Truth—M. Commy — Physics—M. Bernhart
Virtue—C. McPhillips — Chemistry—L. Deleware
Faith—W. Green — Astronomy—J. Young
Charity—B. Cass — Mathematics—E. Kelly
Hope—K. McKee — Litterature—A Mackay
Art—A. Gadd
Vices—Pride—A. Sullivan, Infidelity—A Fawcett, Doubt—M. Tobin.
Finale-Duet—'Parade Review' — Engelman
Misses E. and A. Prud'homme, G. Johnson M. Colloton, E Bertrand, C. Jeffrey, W. Drake, C. McPhillips, G. Lindback, K. Adair, R. Cass, E. Haggerty
A. M. D. G.

***

Lundi soir, les Elèves de l'Ecole Industrielle donnaient aussi leur séance. Cette séance a captivé l'attention de tout l'auditoire; elle clôt dignement la série de démonstrations faites à Sa Grandeur à l'occasion du 8ème anniversaire de sa consécration épiscopale.

M. Martin Jérôme vient d'annoncer qu'il ne sera pas candidat dans Carillon aux prochaines élections.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant "The Shipping Federation of Canada," avec bureau central dans la cité de Montréal, en vue des fins suivantes:

Pour amalgamer et fédérer les propriétaires de vaisseaux, gérants de navires et agents, individus ou corporations, existant ou devant exister, et toutes autres personnes ou corporations qui pourront dans la suite être intéressés dans le commerce de navigation ou autrement et de co-opérer avec toutes autres associations, compagnies ou personnes; afin de considerer toutes questions et affaires affectant les intérêts du commerce de navigation au Canada ou autres commerces en rapport avec celui et de prendre toutes mesures qui seront jugées utiles pour promouvoir et proteger tels intérêts; afin aussi d'acquérir, posséder et disposer de biens meubles et immeubles, afin d'organiser afin d'organiser, régler et dissoudre toutes succursales; afin de protéger et indemniser ses membres de telle façon qui sera nécessaire; afin de voir au règlement des discussions; afin de faire des by-laws, règles et règlements pour le gouvernement de la compagnie, pour atteindre sa fin, imposer ses honoraires, primes, souscriptions et pénalités sur ses membres; et de posséder tous autre droits nécessaires ou incidents, pouvoirs et privilèges necessaires ou incidents ou pouvant concourir aux fins plus haut mentionnées.

PEERS DAVIDSON,
Avocat des requerants.

Daté dans la Cité de Montréal ce 26ème jour de février 1903. 16-25

UNIVERSITE DE MANITOBA

Les examens annuels de l'Université de Manitoba auront lieu aux dates suivantes
Arts et Droit—Lundi, avril le 20.
Médecine—Lundi, mai le 11.
Immatriculation—Lundi, mai le 25.
Toute demande d'admission à écrire sur aucuns de ces examens doit être entre les mains du Régistraire de l'université au moins 30 jours avant la date de cet examen.

G. I. LAIRD.
Régistraire.

CARSLEY & CO.
344 RUE MAIN

C. A. GAREAU

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochain session d'un acte autorisant le Canadian Northern Railway de s'amalgamer avec ou d'acheter les lignes, la propriété, les droits et franchises de la Western Extension Railway Company.

Daté ce douzième jour de mars 1903.

Z. A. LASH,
Avocat des requérants

A Propos d'Agriculture

Sainte-Adèle P. Q.

A M. le Directeur du journal.

Cher monsieur,

Je vous adresse par la malle un exemplaire de "Le petit livre d'or du cultivateur du colon," petit traité de Médecine Vétérinaire, comprenant le traitement des maladies du cheval, de la vache, du mouton, du porc, des volailles et du chien.

Ce livre a été écrit spécialement pour le Cultivateur et le colon, qui ne sont généralement pas beaucoup familiers avec les mots scientifiques, les noms des remèdes et les poids d'apothicaires. Aussi ai-je évité autant que possible les mots techniques. J'a écrit pour être compris. Quan aux médicaments qu'il ma fallu nommer par leurs noms de science, j'en ai indiqué le prix..

D'ailleurs, à la fin de mon livre j'ai indiqué les prix de tous les remèdes en usage, afin que l'on n'abuse pas de la bonne foi de nos gens qui ne connaissent pas la valeur monétaire des médicaments.

La table est faite de manière qu'en la lisant, il sera presqu'impossible de ne pas trouver la maladie que l'on cherche vu qu'elle est designée sous tous les divers noms dont on la désigne généralement.

En outre, j'ai indiqué dans mon livre les adresses des principaux éleveurs d'animaux de race bovine, porcine, ovine; de nos meilleurs pépiniéristes. etc., etc. J'ai indiqué aussi dans ce petit traité:

1o Les manières de sulfater le blé pour le protéger contre la Pourriture, la Carie, le Charbon et la Rouille.

2o La Boulle Bordelaise pour empêcher les patates d'échauder, de pourrir, et d'être détruites par les mouches à patates et pour combattre les insectes nuisibles aux vergers.

3o Les moyens infaillibles de détruire la bruche des pois et autres insectes qui ont si considérablement nui à la culture des pois depuis quelques années-

Tels sont, M. le Directeur, les principaux mérites de mon petit traité. Si, après l'avoir parcouru, vous étiez assez bon de donner votre appréciation sur cet ouvrage dans les bienveillantes colonnes de votre intéressant journal; je vous en serais infiniment reconnaissant et je vous prierais de m'envoyer le numéro contenant votre appréciation.

A l'appréciation que vous jugerez à propos de faire, je vous prierai d'ajouter mon adresse et le prix de mon ouvrage. Pour quelques-uns le prix d'un livre est une affaire secondaire, mais pour le plus grand nombre, le prix est la première question à considérer. Comme vous le voyez, le prix n'est pas exorbitant puisque je ne vends que 50 cents [bon postal] un volume 232 pages et de ce format, expédié par la malle à mes frais et dépens.

Merci d'avance, M. le Directeur, et croyez-moi,

Votre bien obligé serviteur,
Dr W. Grigon, M. C. A.,
Conférencier Agricole Officiel

PETITS MAUX DE LA VIE

CE SONT EUX QUI CAUSENT LE PLUS DE SOUFFRANCES

Ce sont les maux de tous les jours qui causent le plus de malaise—ceux qui s'emparent de vous soudainement et vous rendent irritables, impatients et trouvant à redire sur tout. La source de tous ces maux remonte au sang et aux nerfs, et vous ne vous en débarrasserez pas tant que vous n'aurez pas enrichi et purifié votre sang, et que vous n'aurez fortifié et calmé vos nerfs. Vous en arriverez là en prenant les Pilules Roses du Dr Williams; elles s'acquitteront de cette tâche plus promptement et plus efficacement que tout autre remède. A l'appui de ceci voici ce que Mme James Patterson, Chilliwack, C. A., dit: "Ma fille avait une mauvaise santé et le système passablement ébranlé. Elle était pâle, sujette à de gros maux de tête et très nerveuse Nous résolûmes de lui faire prendre les Pilules Roses du Dr Williams et, aujourd'hui, après en avoir pris six boties, elle est redevenue forte et en santé. Je recommande ces pilules avec plaisir pour des cas semblables."

Les pilules guérissent toute les affections du sang et des nerfs, telles que l'anémie, la névralgie, l'indigestion, la maladie de cœur, le rhumatisme, la danse de St. Guy, la paralysie partielle, les maux de reins et la faiblesse féminine. Assurez-vous bien que vous avez les véritables pilules avec le nom complet: "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," imprimé sur l'enveloppe de la boite. Si vous avez des doutes, écrivez directement à la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont., et les pilules vous parviendront, franco, par la poste, à raison de 50c la boîte, ou de six boîtes pour $2.50.

Gratis aux mères seulement

A chaque mère de jeunes enfants qui nous enverra son nom et son adresse écrits lisiblement sur une carte postale, nous enverrons absolument gratis un précieux petit livre sur le soin des bébés et des jeunes enfants. Ce livre a été préparé par un médecin qui a étudié toute sa vie les maladies des petits enfants. Avec le livre, nous enverrons gratis un échantillon des Baby's Own Tablets—le meilleur remède au monde pour les petites maladies des bébés et des jeunes enfants. Mentionnez le nom de ce journal et adressez The Dr Williams' Medecine Co., Brockville Ont.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Canadian Northern Railway Company fera demande au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte autorisant la construction des lignes suivantes de chemin de fer:

(A) Commençant sur la ligne de la Compagnie à où près de Sperling, dans Manitoba et de là dans une direction sud et est en général et allant à un point à ou près de Morris, de là vers un point de la ligne de la Compagnie entre Ste-Anne et la frontière sud de la Province de Manitoba.

(B) Commençant à un point sur la ligne de la Manitoba Railway Company à où près de Hartney, dans Manitoba, et de là allant dans une direction généralement nord et ouest vers un point à où près de Régina,

(C) Commençant à un point sur la ligne de la Compagnie à ou près de Swan River dans Manitoba, et de là le long de la Vallée de la Swan River dans une direction généralement Ouest vers un point sur la ligne autorisée de la Compagnie à où près de l'endroit où la ligne de compagnie traverse la Rivière Saskatchewan.

(D) Commençant à ou près de Battleford d'un point sur la ligne autorisée de la Compagnie à l'Ouest de Battleford; et de là dans une direction généralement Ouest vers un point sur la Rivière Brazeau dans le District d'Alberta.

(E) Commençant d'un point sur la ligne autorisée de la Compagnie à où près d'Edmonton, et de là dans une direction généralement Ouest et sud vers un point à ou près de la Rocky Mountain House dans le District d'Alberta. Cet acte a aussi pour but d'étendre le temps prescrit à la compagnie pour la construction et le parachènement des lignes de chemin de la Compagnie.

(G) Commençant a un point sur la ligne autorisée du Morden and North Western Railway entre Neepawa et la frontière ouest de Manitoba; et de là allant dans une direction généralement nord-ouest vers un point sur la ligne autorisée de la compagnie entre Grandview et Battleford

Z. A. LASH,
Avocat des réquérants.
Toronto, Janvier 16 1903.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE CITOYEN CAPITAINE SPARTACUS

(CHOUANS ET BLEUS)

II

No. 3

—Vous êtes un fou, Edouard, répondit l'autre avec quelque impatience. Trois hommes!—vous conviendrez que je suis généreux en parlant ainsi, ajouta-t-il à voix basse en regardant l'enfant:—Trois hommes contre plus de cinquante! et pour satisfaire un caprice! N'en parlons plus, je vous prie!

—Si fait!...Dussé-je aller seul, je m'en passerai l'envie.

—Edouard! je suis votre chef, monsieur, et je vous dis: Je ne veux pas.

Le plus âgé des cousins, que nous appellerons de son nom de guerre, sous lequel il était redouté des Bleus à dix lieues à la ronde, le "Marquis," avait prononcé ces mots d'un ton sévère; mais il ajouta, et sa voix devint d'une excessive douceur, en s'adressant à l'enfant:

—Grondez un peu votre frère, Anne; il s'est mis en tête d'attaquer le détachement qui traverse la lande!

Le jeune homme, ou plutôt la jeune fille, se redressa vivement à ces mots.

—Un détachement! des Bleus! s'écria-t-elle, pendant que son œil, si doux naguère, s'animait d'un feu presque cruel. A cheval donc! et en avant!..Edouard a raison, monsieur, et, ne vous en déplaise, vous avez grand tort. En avant, en avant! Qui m'aime me suive!

La volontaire enfant, légère comme un oiseau, était déjà en selle à ces derniers mots, et faisait caracoler son joli cheval avec l'aisance d'un cavalier accompli. Le marquis la regardait d'un air triste.

—Ce serait une folie sans excuse, mademoiselle, dit-il: je ne le permettrai point.

La jeune fille l'interrompit.

—A votre aise, monsieur! dit-elle avec le ton mutin d'un enfant gâté. Au revoir donc! Viens, Edouard.

Edouard se dirigeait vers son cheval; le Marquis se leva vivement.

—Restez, je vous l'ordonne! dit-il. Comme brigadier des armées au service de sa majesté le roi de France et de Navarre, je vous somme, vous, comte Edouard de Vimar, capitaine au service du dit prince, et vous, chevalier de Vimar qui vous prétendez volontaire dans la compagnie de votre frère, tous deux, par conséquent, soumis à mes ordres immédiats, je vous somme de me suivre à l'instant même sous peine de rébellion!

Edouard s'arrêta, mais Melle de Vimar répondit à cette grave sommation par un éclat de rire des plus irrévérentieux; et faisant exécuter à son cheval une audacieuse courbette qui la reporta d'un bond aux côtés du Marquis, elle laissa tomber ces mots en minaudant:

—Monsieur le Marquis, vous n'êtes pas galant. J'ai dit: Qui m'aime me suive, n'avez-vous donc pas entendu?...Vous n'y gagnerez rien, je vous désobéirai; c'est résolu...Irrévocablement! ajouta-t-elle avec une emphase moqueuse.

—Voyez-vous, Henri, continua-t-elle, si nous étions au camp, je vous obéirais. Dieu me préserve de donner l'exemple de l'insubordination! mais ici cela ne tire nullement à conséquence. Allons, allons, mon cher et grand cousin, (sa voix se faisait caressante), soyez donc plus aimable, je vous prie: Un tout petit temps de galop, un coup de fusil ou deux, puis ventre à terre!...Et votre servante très-humble, monsieur le brigadier des armées du roi; jamais vous n'aurez eu de soldat plus soumis que moi.

A ces mots, et sans attendre de réponse, l'amazone fit sentir l'éperon à son cheval, qui franchit le ravin d'un saut, et s'éloigna rapide comme le vent.

—Nous n'abandonnerons pas ma sœur, monsieur, je suppose? dit Edouard.

Le Marquis ne jugea point à propos de relever l'amertume hautaine qui perçait dans ces paroles.

—Incorrigible enfant! murmura-t-il en mesurant d'un œil inquiet la distance qui les séparait déjà de la jeune fille.

En même temps, Edouard et lui partirent au galop.

Spartacus et son détachement les voyaient approcher avec surprise

—Qu'est cela, s'il vous plait, Citoyen Collot? demanda le bon capitaine.

Collot mit tranquillement le pistolet à la main.

Citoyen, dit-il, ce sont trois papillons qui viennent se brûler à la chandelle. Voilà tout,

—Comme ils arrivent! s'écria Spartacus; c'est un tourbillon une tempête!...Si je priais les citoyens soldats de faire un petit feu de file?

Collot quitta des yeux la cavalcade pour lever sur son chef un regard de stupéfaction; depuis le matin, il marchait de surprise en surprise; cette fois, il crut qu'on se moquait de lui.

Cependant lisant sur la débonnaire physionomie du capitaine un embarras sérieux il répondit;

—Citoyen, cela vous regarde, Moi, je les laisserais avancer encore: les conscrits sont mauvais tireurs, et...

Avant qu'il eût terminé sa phrase, le plus rapproché des trois cavaliers, celui qui portait la veste de velour vert, et dont les longs cheveux blonds retombaient en gracieuses boucles sur ses épaules, abaissa son fusil, sans s'arrêter, comme en se jouant. Le chapeau du lieutenant, percé par une balle s'en alla rouler sur la lande à quelques pas.

—Diable! dit Collot en courant après son couvre-chef, on ne peut pourtant pas les laisser approcher beaucoup plus.

C'était la première fois, peut-être, que le bon Spartacus se trouvait à pareille fête; toujours est-il que sa tenue en présence du danger ne fut pas celle d'un vétéran.

Dans la matinée, le lieutenant Collot s'était constamment chargé de commander la manœuvre. Lorsque le capitaine se vit seul en présence des devoirs de son grade, il sembla tomber dans une étrange perplexité.

Cependant les assaillants arrivaient à portée de pistolet; il fallait se décider.

Soit fatigue soit tout autre motif, la voix de Spartacus trembla sensiblement lorsqu'il adressa à sa troupe cette allocution insolite:

—Citoyens soldats! je pense qu'il est temps de tirer un peu, qu'en dites-vous?

—Garde à vous!..joue...feu! criait au même instant, par derrière Collot, qui avait reconquis sa coiffure.

—C'est absolument ce que je voulais dire, fit observer le capitaine, un peu rassuré par la présence de son bras droit.

Mais sa voix se perdit dans le bruit de la décharge, et dès ce moment, les soldats conçurent une très-médiocre idée de son courage.

Au commandement, les assaillants, détournant leurs chevaux, les firent caracoler à droite, à gauche, en s'éloignant rapidement. La décharge une fois faite, les bleus les virent revenir comme la foudre, et, avant qu'ils eussent rechargé leurs armes, les cavaliers étaient à demi-portée. Trois coups partirent en même temps, trois soldats tombèrent.

Alors une voix fraiche et douce arriva jusqu'aux républicains.

—Salut et fraternité, citoyens! disait-elle. Un pour chaque. Il nous reste trois coups encore; mais si nous nous mettions à prodiguer ainsi vos précieuses existences, nous en verrions trop tôt la fin...Défenseurs de la patrie, au plaisir de vous revoir!

Brigands! attends-nous donc! hurla Collot écumant de rage.

La jeune fille l'entendit: par une bravade folle, au lieu de s'éloigner avec ses deux compagnons, elle fit encore quelques pas en avant.

Elle ouvrait la bouche pour lancer un nouveau sarcasme, lorsque le lieutenant l'ajusta de son pistolet à la dérobée, et visant avec tout le soin dont il était capable, lâcha son coup.

Le cheval de l'enfant fit un bond: monture et cavalier tombèrent.

Au bruit du coup, les deux autres s'étaient retournés.

—Anne! ma sœur! s'écria Edouard.

—Voilà ce que je craignais! dit amèrement le Marquis. Un effort! mais de la prudence. Songez que, si nous sommes pris, tout espoir de délivrance est perdu pour elle.

Le galop de leurs chevaux les amena près de la jeune fille en quelques secondes; mais les soldats, bien plus rapprochés, arrivèrent en même temps. Cependant les deux coups de fusil des royalistes abattirent les premiers républicains; le Marquis saisissait déjà sa belle cousine, lorsque la balle du second pistolet de Collot effleura le cou de son cheval; l'animal se cabra et partit comme un trait.

Edouard, resté seul, entouré de toutes parts, et sur le point d'être lui même fait prisonnier, passa sur le ventre aux soldats de la Convention, et rejoignit son cousin la rage au cœur.

Quelque temps ils harcelèrent le détachement; plus d'un Bleu tomba encore avant d'atteindre la lisière de la forêt.

Arrivé là le lieutenant Collot éleva sa grosse voix, et jura qu'au premier coup de fusil le prisonnier serait passé par les armes.

Aussitôt on vit les deux chouans disparaître derrière les arbres.

Le détachement, moins fort de quatre à cinq hommes, arriva sans autre accident au lieu de sa destination.

(*A suivre*)